



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+٤٠٩٥٤٦٦٤٣٠٥٩٤٦ | ٥٣٨٥٨٥٣ | ٢٤٨٣٥٠١
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 29 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation du capital social de la Banque Centrale Populaire (BCP) par conversion optionnelle partielle en actions dans la limite de 50% des dividendes relatifs à l'exercice 2020

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 29 juillet 2021 sous la référence VI/EM/013/2021, le prospectus relatif à l'augmentation du capital social de la Banque Centrale Populaire (BCP) par conversion optionnelle partielle en actions dans la limite de 50% des dividendes relatifs à l'exercice 2020.

L'augmentation de capital a été autorisée par l'assemblée générale extraordinaire tenue le 24 juin 2021.

Les principales caractéristiques de l'opération susmentionnée sont les suivantes :

- Montant maximum de l'opération : 809 018 508 MAD ;
- Nombre maximum d'actions à émettre : 3 076 116 actions ;
- Prix d'émission : 263 MAD ;
- Valeur nominale unitaire : 10 MAD ;
- Prime d'émission : 253 MAD ;
- Date de jouissance : 01 janvier 2021 ;
- Période de souscription : du 13 août au 13 septembre 2021 inclus.

Un extrait du prospectus est disponible sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dans la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de BCP et sur son site internet ;
- Disponible sur le site internet de l'AMMC (www.ammc.ma) ;
- Disponible sur le site internet de la Bourse de Casablanca.

CP/EM/025/2021

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma